



PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FÉVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf du mois de février, à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Francis DAULT, Maire.

Présents : CORBEL Guy - ÉON-SALABERT Fanny - PERRAULT Stéphane - NOËL Pierrick - AUBURTIN Jérôme - BASTIEN Carole - DESAINT-DENIS Adeline - DESCHAMPS Marie-Noëlle - FOURNIER Yohann - MEUNIER Romain - POINÇU Sandra - RÉHEL Jean-Paul.

Absents excusés : CORLOSQUET Chantal (pouvoir à ÉON-SALABERT Fanny), NOËL Philippe.

Secrétaire de séance : AUBURTIN Jérôme

OBJET - Approbation du procès-verbal de la réunion du 15 janvier 2024

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 04 décembre 2023 est adopté à l'unanimité.

OBJET - Renouvellement de la dérogation pour l'organisation des rythmes scolaires sur 4 jours à compter de la rentrée de septembre 2024

Une demande de renouvellement de la dérogation pour l'organisation des rythmes scolaires à compter de la rentrée scolaire de septembre 2024, pour une nouvelle période de 3 ans, doit être déposée à l'Inspection Académique pour le 8 mars 2024.

Le dossier a été présenté au Conseil d'École le 15 février 2024. Le résultat du vote est le suivant :

- 3 votes des enseignants pour la semaine à 4 jours.
- 3 votes des parents élus pour la semaine à 4 jours et 1 abstention.
- 1 vote des représentants de la municipalité pour la semaine à 4 jours.
- 1 vote du DDEN pour la semaine à 4 jours
- Aucun vote contre

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DEMANDE le renouvellement de la dérogation pour l'organisation des rythmes scolaires (semaines sur 4 jours) à compter de la rentrée scolaire de septembre 2024, pour une nouvelle période de 3 ans.

OBJET - Subvention Association « Alasca Rose »

L'association « Alasca Rose » ce sont 6 femmes qui préparent un trek d'orientation au Maroc. Leur objectif est d'apporter un soutien financier à Sinoo, St Malo et Dragons Ladies, Dinan.Asso qui contribuent à la lutte contre le cancer du sein.

L'association a sollicité la commune pour leur apporter un soutien afin de réaliser leur projet de trek.

La commission Vie Associative propose de mettre à disposition gracieusement un local communal pour permettre à l'association d'organiser une manifestation propre à elle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
EMET un avis favorable à la proposition de la commission Vie Associative

OBJET - Devis réfection bardage salle des Fêtes

Guy CORBEL, 1^{er} adjoint informe l'assemblée que le bardage côté pignon Nord de la salle des fêtes n'avait pas été finalisé en 2020 car le projet initial était l'agrandissement de la salle suite à l'achat du terrain attenant.

Cet achat n'ayant pu se faire, le projet d'agrandissement n'a pu aboutir. Il convient aujourd'hui d'isoler et barder ce pignon.

Monsieur CORBEL présente le devis de l'entreprise NOGUES d'un montant de 6 838,36 € TTC pour le bardage du pignon Nord de la salle des fêtes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
EMET un avis favorable au devis d'un montant de 6 838.36 € TTC
DECIDE de prévoir la somme au budget primitif 2024.

OBJET - Débat d'Orientation Budgétaire

Jean-Paul RÉHEL présente les différents montants en sa possession concernant les futurs investissements (commerce - atelier communal - structure de jeux pour l'école - Jeux pour le CMJ – équipements divers...)

- Travaux de voirie : pas d'estimation des coûts, à prévoir pour le BP
- Romain MEUNIER propose l'installation d'un grand panneau pour identifier les sentiers de randonnées. (Chiffrage à faire).
- Projet d'un nouveau lotissement.

N'ayant pas tous les montants des dépenses, aucune décision n'a pu être prise lors de ce débat.

Les élus souhaitent une simulation financière sur les 3 prochaines années afin de se projeter. Jean-Paul RÉHEL informe qu'il rencontrera le conseiller en décideur locaux des finances publiques afin d'avoir une vision jusqu'à 2026. Il précise que pour faire une simulation, il a besoin des montants des investissements prévus par les différentes commissions.

OBJET - Questions et informations diverses

Lamballe Terre & Mer

- ❖ Guy CORBEL informe que le SCOT du Pays de Saint-Brieuc a été arrêté. L'évolution principale est la diminution de l'emprise foncière. Le PLU devra être en conformité avec le SCOT.
Au vu de cette diminution de l'emprise foncière, Mme Fanny ÉON-SALABERT rappelle que la taxe sur les logements vacants a été mise en place par la commune afin d'inciter à la vente et donc proposer du logement.
- ❖ Conférence des maires du 06 février :
 - Présentation du SDE sur les enjeux éclairage public, économies et biodiversité.
 - Abandon du projet de déviation sur la commune de Lamballe Armor.
 - Mutualisation du personnel entre Lamballe Armor et LTM : séparation de la majorité des postes.
 - La commune de Pléneuf Val André souhaite récupérer la compétence tourisme et urbanisme.

- ❖ Ludothèque :
Mme EON-SALABERT rappelle que la ludothèque itinérante est présente chaque dernier mercredi du mois.

Conseil d'Ecole

Mme DESCHAMPS Marie-Noëlle fait un compte rendu du dernier conseil d'école :

- 71 élèves ont été comptabilisés pour la rentrée de septembre avec un maintien des 4 classes.
- projets : fresque, danses bretonnes, je parraine ma rivière...

Commerce

Douanes : dérogation jusqu'au 30 septembre 2025 pour la licence tabac

Lotissement du Chêne Coché

Deux terrains (1 appartenant à la commune, l'autre à Terre d'Armor Habitat) sont disponibles pour la construction (360 m² et 300m²)

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée.

Le Maire,
Francis DAULT

Le secrétaire,
Jérôme AUBURTIN